



École de La Ribambelle
500, rue Anick, Québec (Québec) G1C 4X5
Téléphone : 418 666-4455 Télécopieur : 418 666-6285
Courriel : ribambelle@csdps.qc.ca

Commission scolaire des
PREMIÈRES-SEIGNEURIES
Inspirer pour devenir

L'ÉDUCATION
PUBLIQUE Des forces qui s'additionnent
AU QUÉBEC Des succès qui se multiplient



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Ribambelle

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 17 novembre 2020, 18 h 45, à l'école de la Ribambelle, à laquelle sont présentes les personnes suivantes :

| NOM ET PRÉNOM | TITRE | PRÉSENT(E) | ABSENT(E) |
|-----------------------|---------------------------------------|------------|-----------|
| Côté, Simon Pierre | Parent substitut | | X |
| Deschênes, François | Parent substitut | | X |
| Fradette, Amélie | Représentante du personnel enseignant | X | |
| Gagnon-Gelly, Esther | Représentante des parents | X | |
| Huot, Nathalie | Représentante du personnel enseignant | X | |
| Martel, Julie | Représentante des parents | X | |
| Nolet, Jonathan | Représentant des parents | X | |
| Ouellet, Julie | Responsable du service de garde | X | |
| Ross, Marie-Christine | Représentante du personnel de soutien | X | |
| Roussel, Christine | Représentante du personnel enseignant | X | |
| Senneville, Sauphie | Représentante des parents | X | |
| Whittom, Geneviève | Présidente | X | |

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

| NOM ET PRÉNOM | TITRE | PRÉSENT(E) | ABSENT(E) |
|----------------------|------------|------------|-----------|
| Brassard, Marc-André | Directeur | X | |
| Tanguay, Joannie | Secrétaire | X | |

2.1 ACCUEIL ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Mme Geneviève Whittom accueille les membres, constate le quorum et invite chaque membre à se présenter. Elle ouvre la séance à 18 h 50.

CE # 20-21-066

2.2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 NOVEMBRE 2020

Ajout des points suivants :

- 10. Photo scolaire
- 13. Modalités de paiement – Frais scolaires
- 14.5 Plomb dans l'eau

ADOPTÉ par Mme Sauphie Senneville



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Ribambelle

| | |
|----------------|--|
| CE # 20-21-067 | <p>2.3 LECTURE ET ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 OCTOBRE 2020</p> <p>Pas de modifications.</p> <p>ADOPTÉ par Mme Julie Martel</p> |
| CE # 20-21-068 | <p>2.4 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 OCTOBRE 2020</p> <p><u>Tableau des pouvoirs du conseil d'établissement</u></p> <p>M. Marc-André précise qu'il a acheminé aux membres, le tableau des pouvoirs du conseil d'établissement pour information.</p> <p><u>Collations</u></p> <p>M. Brassard mentionne que ce point a été apporté lors de l'assemblée générale, présentée au personnel et qu'un courriel à ce sujet a été acheminé aux parents en fin de journée. À ce courriel sont jointes une lettre explicative et une affiche de notre nouvelle politique alimentaire.</p> <p><u>Diagnostic de mobilité</u></p> <p>M. Brassard nous informe que les résultats sont en train d'être analysés et qu'au mois de décembre, un rapport sera fourni à la direction.</p> |
| CE # 20-21-004 | <p>2.5 BONS COUPS !</p> <p>Remerciements aux parents et pour le personnel de l'école pour leur rigueur concernant le respect des règles sanitaires. Pour le moment, nous n'avons pas de fermeture de classe !</p> <p>Remerciements aux bénévoles pour leur support lors de la journée de l'Halloween !</p> <p>Coup de cœur pour les Volets 2020 !</p> <p>Coup de cœur pour le visuel des boules dans la machine à gomme. Félicitations au comité Regard 9 !</p> |



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Ribambelle

| | |
|----------------|---|
| CE # 20-21-069 | 2.6 LA PAROLE AU PUBLIC Pas de public. |
| CE # 20-21-070 | 2.7 ADOPTION DU BUDGET DE L'ÉCOLE 2020-2021 M. Marc-André Brassard présente les grandes lignes du budget aux membres. Il mentionne également qu'il a validé ce budget auprès de la comptable et de la direction générale du centre de services scolaire des Premières-Seigneuries. Il explique que la direction générale valide actuellement les besoins des élèves versus le nombre d'élèves que nous avons dans l'école. Le directeur mentionne que dans un monde idéal, un budget d'école devrait arriver à 0 \$. Si une école engrange des surplus c'est que des services ne sont pas déployés aux élèves. Il espère pouvoir rééquilibrer le tout d'ici 2 ou 3 ans. Mme Esther Gagnon-Gelly questionne la direction afin de connaître le processus des sommes entre les dépenses et les investissements. Mme Gagnon-Gelly le questionne également concernant l'achat de meubles pour notre école. M. Brassard nous informe que l'investissement pour les meubles doit être planifié à l'avance. ADOPTÉE par Mme Sauphie Senneville |
| CE # 20-21-071 | 2.8 ADOPTION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT Mme Geneviève Whittom informe les membres que c'est aux membres du conseil d'établissement de déterminer la façon dont le budget de 250 \$ attribué à chaque conseil d'établissement sera dépensé au courant de l'année. Mme Sauphie Senneville propose que ce montant soit remis aux membres de l'OPP pour l'organisation d'une activité pour les élèves. Mme Esther Gagnon-Gelly questionne à savoir pourquoi le montant est de 250 \$ cette année et qu'il était de plus de 2000 \$ l'an passé. M. Marc-André répond que cette différence sera expliquée au point suivant de l'ordre du jour. |



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Ribambelle

Mme Geneviève Whitton propose de diviser ce montant en 2. Une partie serait distribuée à l'OPP et l'autre partie destinée à la reconnaissance pour les membres du personnel de la Ribambelle.

Mme Sauphie Senneville mentionne que c'est une excellente idée et propose que ce montant soit entièrement dédié à la reconnaissance du personnel de l'école.

Après plusieurs propositions de la part des membres du conseil d'établissement, les membres parents nous proposent de leur distribuer ce montant afin que l'organisation reste une surprise pour tous les membres du personnel.

ADOPTÉ par Mme Esther Gagnon-Gelly

CE # 20-21-072

2.9 UTILISATION DU BUDGET AIDE AUX PARENTS (MESURE 15024)

M. Marc-André Brassard nous informe que le montant cumulé des 3 dernières années pour la mesure 15024, est de 5 094 \$. Mme Sauphie Senneville questionne la direction afin de connaître le montant alloué pour cette année seulement. M. Marc-André Brassard nous informe que le montant total pour l'année en cours est de 2 158 \$

M. Marc-André nous rappelle que cette mesure doit servir majoritairement aux parents des élèves du préscolaire et de 1^{re} année et qu'elle peut prendre des formes variées.

Plusieurs membres enseignants mentionnent que lors des dernières années, quelques événements étaient organisés pour venir en aide aux parents, mais dus à un faible taux d'inscriptions, les événements ont dû être annulés.

M. Marc-André Brassard nous informe qu'il est possible de transférer une partie de cette somme vers un autre poste budgétaire afin d'en bénéficier sous une autre forme, par exemple, en services directs aux élèves ce qui, par la bande, soutient également les familles.

Mme Sauphie Senneville propose de conserver le montant de 2 158 \$ pour cette année et que la balance de 2 936 \$ serve à soutenir le plan d'effectifs 2020-2021.

Les membres sont en accord avec cette décision.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Ribambelle

CE # 20-21-073

2.10 PHOTO SCOLAIRE

M. Marc-André informe les membres que c'est la compagnie Magenta photo qui se déplacera à l'école le 2 décembre prochain pour la prise de photo. Dans leur contrat, Magenta propose une mosaïque au lieu d'une photo de classe et d'un format de 8" x 10".

APPROUVÉ à l'unanimité

CE # 20-21-074

2.11 FORMATION POUR LES MEMBRES DU CÉ

M. Brassard nous informe que cette année, une formation obligatoire pour les membres du conseil d'établissement doit être faite via une plateforme du ministère de l'Éducation. Tous les membres du conseil d'établissement se doivent d'avoir une base commune.

Il sonde les membres afin de savoir s'ils désirent effectuer le visionnement de ces capsules lors des rencontres ou s'ils désirent faire le visionnement à l'extérieur des rencontres en fonction de leurs horaires.

Les membres désirent effectuer le visionnement de ces capsules à l'extérieur des rencontres. M. Brassard s'engage à aviser les membres lorsqu'il y aura des nouvelles capsules de la plateforme.

Pour la prochaine rencontre, chaque membre doit avoir visionné les 4 premières capsules et avoir fait la lecture du volet 2.

CE # 20-21-075

2.12 CAMPAGNE DE FINANCEMENT (GÉNÉRALE)

M. Marc-André Brassard informe que lors du dernier CÉ, il avait mentionné qu'une campagne de financement pourrait être organisée pour aider les parents à payer la facture scolaire de leur enfant. Toutefois, l'OPP prend en charge seulement les campagnes de financement pour la cour d'école, mais pas une campagne pour le financement pour le parent dans le besoin et pour les frais des activités de l'école.

Il mentionne que nous ferons la recherche d'une campagne de financement pour les parents. Toutefois, il ne faut pas que cette campagne de financement soit énergivore et qu'elle ne monopolise pas tout le temps de la secrétaire.

APPROUVÉ à l'unanimité.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Ribambelle

CE # 20-21-076

2.13 MODALITÉS DE PAIEMENT – FRAIS SCOLAIRES

Comme la manipulation d'argent et de chèques rend la tâche encore plus complexe auprès du secrétariat et qu'en plus du contexte pandémique actuel nous force à réduire le nombre de visiteurs dans nos écoles, M. Brassard propose aux membres que le paiement des frais scolaires ne se fassent que par virements bancaires. Le service de garde fonctionne déjà de cette façon, donc, une grande partie de nos parents sont déjà habitués à ce processus.

APPROUVÉ à l'unanimité.

CE # 20-21-077

2.14 INFORMATIONS DE LA DIRECTION

NOUVEAUTÉS EN ÉDUCATION

M. Brassard mentionne que cette année, deux bulletins devront être transmis aux parents au lieu de trois. Le premier sera produit au plus tard le 22 janvier et le second au plus tard le 10 juillet 2021. De façon exceptionnelle, chacune des deux étapes aura une pondération de 50 %.

Il mentionne également que 3 nouvelles journées pédagogiques sont ajoutées au calendrier scolaire. Chaque école avait la liberté de placer ces journées selon leur besoin.

SUIVI COVID

La direction mentionne que nous n'avons toujours pas eu de cas d'élève et pas de fermeture de classe. Au total, nous avons eu 5 élèves confinés pour une période de 14 jours suite à un contact avec une personne positive. Le lien entre l'élève et l'enseignant a été conservé durant cette période. Il mentionne que nous sommes assez rigoureux concernant les mesures sanitaires. Il n'y a pas de nouveauté concernant le port de l'équipement et les commandes de produits sanitaires entrent régulièrement. Nous sensibiliserons les parents au niveau du port du masque qui est obligatoire dès que la porte de l'école ouvre et de respecter une distanciation de 2 mètres tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

Mme Esther Gagnon-Gelly questionne la direction concernant la ventilation de l'école. M. Brassard nous informe que normalement, le nettoyage doit être fait aux 7 ans et que dans notre centre de services scolaire des Premières-Seigneuries, nous le faisons aux 5 ans. De plus, les systèmes de nos écoles répondent aux normes.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Ribambelle

Pour le moment, nous ne prévoyons pas faire l'achat de système portatif pour la ventilation. Nous encourageons le personnel à ouvrir les fenêtres des locaux à différents moments de la journée lorsque les enfants ne sont pas présents. Toutefois, il y a toujours la loi du gros bon sens en fonction de la température extérieure.

FÊTE DE NOËL

Le directeur nous informe que le comité de Noël s'est rassemblé pour trouver la formule gagnante pour cette année en fonction des règles sanitaires.

Tout d'abord, l'horaire continu est toujours possible. Toutefois cette année, nous croyons que de prévoir 2 journées en une ne donnerait pas de répit pour le personnel du service de garde qui devra travailler également le lendemain de la fête. Comme 3 journées pédagogiques ont été ajoutées, le comité de Noël propose donc une formule comme celle de la fête d'Halloween. L'horaire régulier sera donc maintenu et des activités seront organisées tout au long de la semaine afin de garder la magie de Noël.

Le 18 décembre sera une journée équitable pour tout le personnel ainsi que pour les élèves qui normalement fréquenteraient le service de garde.

Mme Geneviève Whittom est contente de voir que nous avons pris la décision tout en considérant l'équité du personnel et le bien des enfants.

Mme Julie Martel aime l'idée des activités étalées sur une semaine avec différents obstacles. Elle propose que la programmation de la semaine de Noël soit acheminée aux parents plus rapidement que celle de l'Halloween afin que les parents puissent se préparer et éviter la déception des élèves s'il y a oubli.

COUR D'ÉCOLE (PROJET)

M. Marc-André Brassard nous informe qu'il s'est approprié le projet de la cour d'école et ce dernier a déposé le projet au comité de répartition des ressources qui devait voir à l'attribution d'une enveloppe exceptionnelle de plus de 240 000 \$ pour soutenir les projets des écoles. Une réponse devrait être annoncée dans les prochaines semaines.

Les coûts et les échéanciers ont été revus. La phase 1 totalise un investissement de près de 100 000 \$ et la phase 2 d'environ 80 000 \$, phase prévue en 2023.

Mme Sauphie Senneville questionne la direction afin de savoir combien d'écoles ont déposé des projets.



Procès-verbal du **CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT** de l'École de la Ribambelle

M. Brassard informe que plusieurs écoles pourront recevoir un montant qui pourrait vaciller entre 50 000 \$ et 90 000 \$. Un rendez-vous téléphonique est prévu demain matin avec la technicienne de notre centre de services pour discuter du dossier.

M. Brassard informe que ce n'est pas son habitude de travailler seul dans son bureau pour ce genre de dossier, mais que les délais étaient très courts et qu'il ne pouvait passer à côté de cette opportunité. L'équipe sera mobilisée et consultée pour les phases à venir.

PLOMB DANS L'EAU

Une lettre aux parents a été acheminée dernièrement concernant le plomb dans l'eau dans notre école. Il faut se référer à l'affichage en vigueur selon l'installation.

CE # 20-21-079

2.15 INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE

Pas de suivi.

CE # 20-21-080

2.16 INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

Pas d'information.

CE # 20-21-081

2.17 INFORMATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Pas de suivi.

CE # 20-21-082

2.18 INFORMATION DU SERVICE DE GARDE

Mme Julie Ouellet mentionne que le sujet de l'heure au service de garde est l'ajout des 3 journées pédagogiques et la possibilité du prolongement du congé des fêtes avec un service de garde ouvert.

Elle mentionne que le fait d'avoir les informations d'ajout de ces journées pédagogiques par le gouvernement à seulement quelques jours d'avis a fait en sorte que les équipes ont été prises de court pour la logistique, surtout pour hier... L'équipe a "la langue longue" et compte les dodos avant le congé des fêtes.

Nous tentons de faire en sorte que les enfants n'en subissent pas les contre coups.



Procès-verbal du **CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT** de l'École de la Ribambelle

On poursuit les efforts pour respecter les consignes sanitaires et espérons que le tout s'allègera bientôt.

CE # 20-21-083

2.19 AUTRES SUJETS

Soutien aux enseignants et enseignantes de l'école

Mme Nathalie Huot nous fait la lecture des négociations et des enjeux des enseignants actuellement. Elle nous informe également des recommandations que les enseignants désirent dans cette négociation.

Mme Whittom précise que ce dossier n'est pas de l'ordre du conseil d'établissement. Les membres préfèrent ne pas se positionner comme organisation.

CE # 20-21-084

2.20 DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

15 décembre 2020

CE # 20-21-085

2.21 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ont été traités et la séance est levée à 21 h 25.

Marc-André Brassard, directeur

Geneviève Whittom, présidente